



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.



Bonne rentrée des classes à tous

Ne laissez plus vos enfants attendre. © 2026 Jti & BNA



Économie & Développement

— HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE —

N°383 du 09 Octobre 2026 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE

jti 
CERTIFIÉ



Certifié selon le programme JTI et CNA 17492:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

SRMT 2027-2031

Le Togo choisit la mobilisation des ressources internes pour financer son développement



Appels d'offres

Moov Africa Togo ouvre trois marchés pour ses infrastructures énergétiques

Moov Africa

Karité

Le Togo lance la campagne 2026-2027 à Kara



UEMOA

ShafDB lance son premier emprunt obligataire durable



Énergie, visas et développement urbain

Les décisions majeures du gouvernement togolais

CANAL+

BIEN + QUE DU SPORT

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE
30 JOURS OFFERTS
DE CHAINES BONUS

LE DECODEUR HD
1000 FCFA* TTC
DES LA FORMULE ACCESS
+ INSTALLATION OFFERTE

*Offre valable du 01 au 31 septembre 2026, dans le cadre des droits disponibles pour tout nouvel abonné à partir de la formule ACCESS. Limitation offerte. Pour tous les abonnés ayant des droits disponibles. Offre valable du 01 au 31 septembre 2026. Réabonnement à votre formule habituelle. Offre valable pour les abonnés à la formule ACCESS. Offre valable une seule fois par abonnement. Voir conditions sur www.canalplus.com et auprès de votre distributeur agréé CANAL+.

ECO FLASH

Appels d'offres
Moov Africa
Togo ouvre
trois marchés
pour ses
infrastructures
énergétiques



Moov Africa Togo lance trois appels d'offres portant sur la fourniture et l'installation d'équipements énergétiques destinés à ses différents sites au Togo. Les entreprises intéressées ont jusqu'au 23 octobre 2026 à 17h30 pour soumettre leurs offres.

L'opérateur télécoms Moov Africa Togo ouvre de nouvelles opportunités aux entreprises spécialisées dans les équipements et solutions énergétiques. Trois marchés distincts sont mis en concurrence dans le cadre du renforcement de ses infrastructures techniques. Le premier appel d'offres porte sur la fourniture et l'installation de 100 groupes électrogènes sur différents sites de Moov Africa Togo. Le deuxième concerne la fourniture et l'installation de 90 panneaux solaires, y compris leurs accessoires de raccordement, destinés également aux sites de l'opérateur. Le troisième marché porte sur la fourniture et l'installation de 100 batteries lithium ainsi que des armoires associées. Les trois appels d'offres sont ouverts aux soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité précisés dans les dossiers d'appel d'offres. Les entreprises intéressées peuvent obtenir les dossiers complets en adressant une demande à ServiceAchats@moov-africa.tg, accompagnée d'une copie de leur carte d'immatriculation fiscale. Les offres doivent être déposées au bureau d'ordre de la Direction générale de Moov Africa Togo, au plus tard le 23 octobre 2026 à 17h30. Ces marchés offrent ainsi aux entreprises spécialisées dans les solutions énergétiques une possibilité de participer au développement et à la modernisation des infrastructures techniques de l'opérateur.

Joseph

Filière manioc

Les acteurs togolais en quête d'un marché de 80 000 tonnes au Burkina Faso

Réunis à Lomé, producteurs, transformateurs et commerçants ont échangé avec les acteurs de la filière manioc du Burkina Faso autour d'une demande estimée à 80 000 tonnes de pâte de manioc. Une opportunité qui pourrait ouvrir une nouvelle étape dans le développement commercial de la filière et renforcer les échanges agricoles entre les deux pays.



Photo de famille

La rencontre a été organisée dans le cadre du Projet de Promotion des Filières Horticoles au Togo (PROFIT), mis en œuvre par Lutheran World Relief (LWR) de Corus International avec le soutien du Département américain de l'Agriculture (USDA). Autour de la même table se sont retrouvés les représentants des interprofessions, des coopératives, des unités de transformation, des entreprises structurantes ainsi que plusieurs partenaires techniques et institutionnels. L'objectif était de mettre en relation directe l'offre togolaise avec une demande clairement identifiée au Burkina Faso et d'explorer les possibilités de partenariats commerciaux.

Une opportunité détectée lors d'un salon au Burkina Faso

L'histoire débute en avril 2026 lors de la Foire de l'Innovation et de la Technologie de l'Agroalimentaire du Manioc et de ses Dérivés (FITAMD), organisée au Burkina Faso. À cette occasion, l'Interprofession Manioc du Burkina

Faso a exprimé un besoin considérable en pâte de manioc, évalué à 80 000 tonnes. Pour les opérateurs togolais, cette demande représente bien plus qu'un simple contrat commercial. Elle constitue un marché potentiel capable de stimuler la production, la transformation et la création de valeur tout au long de la chaîne. Face à cet intérêt, la rencontre de Lomé visait à rapprocher les différents acteurs afin de vérifier la capacité de l'offre togolaise à répondre aux attentes du marché burkinabè.

Répondre aux exigences du marché

Les discussions ont porté sur des aspects très concrets : volumes disponibles, capacités de transformation, qualité des produits, prix, conditionnement, logistique et délais de livraison. L'enjeu est désormais de déterminer quels acteurs disposent des capacités nécessaires pour satisfaire une demande de cette ampleur et dans quelles conditions les futures transactions pourront être sécurisées.

Au-delà des chiffres, les échanges ont rappelé une réalité essentielle : produire ne suffit plus. Pour être compétitives, les filières agricoles doivent désormais s'organiser autour des besoins du marché et garantir une offre régulière répondant à des standards de qualité précis.

La qualité comme condition d'accès aux marchés

Pour les responsables de la filière, cette opportunité constitue également un test grandeur nature de la capacité des opérateurs togolais à satisfaire les exigences des marchés régionaux. La qualité des produits, le respect des normes, la traçabilité et la régularité des approvisionnements figurent parmi les principaux critères évoqués au cours des échanges. Les participants ont également souligné l'importance de renforcer les capacités des producteurs et des transformateurs afin de mieux répondre aux opportunités commerciales qui émergent dans la sous-région.

Des échanges directs entre acheteurs et fournisseurs

L'un des moments les plus attendus de la rencontre a été consacré aux séances B2B entre les acteurs togolais et les représentants de l'Interprofession Manioc du Burkina Faso.

Ces échanges ont permis d'aborder les questions liées aux volumes, aux prix, aux modalités de livraison et aux conditions d'approvisionnement. Autant d'éléments indispensables pour passer du stade des intentions à celui de véritables accords commerciaux.

Un accompagnement est d'ailleurs prévu après la rencontre afin d'assurer le suivi des contacts établis, la transmission d'échantillons, la confirmation des prix et des volumes ainsi que la formalisation éventuelle des contrats.

Une opportunité pour renforcer l'intégration économique régionale

Pour les autorités et les partenaires du projet PROFIT, cette initiative s'inscrit dans une vision plus large de transformation de l'agriculture togolaise. Elle illustre l'importance de créer des passerelles entre producteurs, transformateurs, institutions financières et marchés.

Au-delà du seul secteur du manioc, l'ambition est de favoriser l'émergence d'entreprises agricoles plus performantes, capables de répondre durablement à la demande des marchés nationaux et sous-régionaux.

Si les discussions engagées à Lomé débouchent sur des accords concrets, elles pourraient contribuer à générer davantage de revenus pour les producteurs, stimuler les investissements dans la transformation et créer de nouveaux emplois dans la filière. Le véritable défi commence désormais : convertir cette demande de 80 000 tonnes en flux commerciaux réguliers et faire du manioc un moteur supplémentaire de croissance pour l'économie agricole togolaise.

Lord Germann

marchés extérieurs.

Pour la campagne 2026-2027, le prix plancher est fixé à 300 FCFA le kilogramme bord champ. Le dispositif prévoit également la traçabilité des paiements, une contribution destinée à financer la structuration de la filière, le contrôle qualité et la formation, ainsi qu'un mécanisme de médiation en cas de litige.

Au-delà de la commercialisation, les acteurs entendent améliorer la qualité des noix, faciliter l'accès au financement et moderniser les équipements de transformation. L'objectif est d'accroître la valeur ajoutée locale et les revenus des ménages dépendant de cette activité.

Le Gouvernement prévoit parallèlement de renforcer la protection du parc à karité et les actions de reboisement dans les zones de production. La campagne 2026-2027 doit ainsi contribuer à une meilleure organisation de la filière et à une valorisation accrue de cette ressource agricole.

Valère

Karité

Le Togo lance la campagne 2026-2027 à Kara

Le Togo a officiellement lancé, le 2 octobre 2026 à Kara, la campagne 2026-2027 de commercialisation de la noix de karité brute et de ses produits dérivés. La nouvelle campagne met l'accent sur la transparence des transactions, l'approvisionnement des transformateurs locaux et la valorisation de la production nationale.



Photo de famille

Présidée par Talime Abe, Directeur général du Commerce, représentant le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, la cérémonie a réuni les acteurs de la filière autour des nouvelles règles de commer-

cialisation. La production togolaise est estimée à environ 45 000 tonnes de noix brutes par an, pour des besoins des transformateurs locaux évalués à 31 000 tonnes. Un accord interpro-

fessionnel signé avec le Conseil interprofessionnel de la filière karité du Togo (CIFKAT) prévoit ainsi de donner la priorité à l'approvisionnement des unités locales avant l'orientation des excédents vers les

■ Énergie, visas et développement urbain

Les décisions majeures du gouvernement togolais

Réuni ce 6 octobre 2026 à Lomé sous la présidence du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le Conseil des ministres a franchi une nouvelle étape dans plusieurs chantiers stratégiques du pays. Entre l'adoption de deux projets de loi majeurs, trois décrets structurants, l'examen de communications à fort impact institutionnel et une série de nominations dans l'administration publique, l'exécutif affiche sa volonté de moderniser la gouvernance, renforcer la sécurité nationale et accélérer la transformation économique du Togo.

Réuni à Lomé le mardi 6 octobre 2026, le Conseil des ministres a examiné et adopté deux projets de loi, trois décrets, écouté trois communications et procédé à plusieurs nominations au sein de l'administration publique.

Deux réformes législatives pour renforcer la sécurité et moderniser le secteur électrique

Parmi les décisions phares, le gouvernement a adopté un projet de loi modifiant la législation relative à l'interdiction des armes chimiques. Cette réforme intervient dans un contexte sécuritaire marqué par la menace des groupes armés criminels et l'utilisation d'engins explosifs improvisés dans la sous-région. Le nouveau texte vise à renforcer le contrôle des substances explosives et produits sensibles, tout en associant davantage le ministère de la Défense nationale aux mécanismes de suivi et de contrôle conduits par l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques. Le second projet de loi concerne le secteur de l'électricité, considéré comme un levier essentiel de souveraineté économique et énergétique. Le gouvernement

entend moderniser le cadre législatif pour accompagner la croissance de la demande et attirer davantage d'investissements dans les infrastructures énergétiques. Le texte introduit plusieurs innovations, notamment la reconnaissance du stockage de l'électricité, le développement de l'autoproduction et de l'autoconsommation, le renforcement du rôle des producteurs indépendants ainsi que le déploiement des compteurs intelligents. Cette réforme ouvre également la voie à une meilleure intégration des énergies renouvelables et à une diversification des sources d'approvisionnement des zones économiques spéciales, avec pour objectif d'améliorer la disponibilité de l'énergie et la compétitivité des entreprises.

Trois décrets pour moderniser la gestion publique

Au titre des décrets, le Conseil a adopté un nouveau texte fixant les modalités de délivrance des visas d'entrée et des cartes de séjour. La réforme introduit de nouvelles catégories de visas, accélère les délais de traitement pour certaines demandes et renforce la protection des données personnelles dans le cadre de la gestion mi-

gratoire. Les ministres ont également validé le décret instituant le Cadre national des certifications du Togo (CNC-Togo). Cet outil vise à harmoniser l'ensemble des diplômes, titres et certifications du pays autour d'une classification à neuf niveaux, afin d'améliorer la lisibilité et la reconnaissance des qualifications professionnelles et académiques. Autre décision majeure : la création de la Société nationale d'aménagement et de développement urbain (SONADU). Issue de la fusion de la CITAFRIC et de l'AGETUR-Togo, cette nouvelle société d'État aura pour mission de piloter les opérations d'aménagement urbain, d'améliorer l'habitat et de renforcer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'État et des collectivités territoriales.

Justice numérique, consommation locale et diplomatie africaine à l'ordre du jour

Le Conseil des ministres a également pris connaissance de trois communications stratégiques. La première porte sur la modernisation de l'accès aux décisions de justice. Le gouvernement prévoit la création d'un recueil numérique de la jurisprudence togolaise



accessible en ligne, afin de renforcer la transparence judiciaire et de faciliter l'accès au droit pour les professionnels et les citoyens. Une autre communication a été consacrée à la 7e édition du "Mois du consommer local", organisée du 1er au 31 octobre 2026 autour du thème : "Consommation locale, facteur d'intégration régionale et de souveraineté économique : défis et opportunités". L'événement prévoit des panels, expositions, visites d'entreprises et campagnes médiatiques destinées à promouvoir les produits "Made in Togo". Enfin, le gouvernement a examiné la mise en œuvre de la résolution des Nations unies "Corriger la carte", adoptée le 4 septembre 2026 à l'initiative du groupe africain sous le leadership du Togo. Cette initiative vise à promouvoir une représentation cartographique plus fi-

dèle de l'Afrique dans les outils pédagogiques et les publications officielles. Lomé ambitionne ainsi de devenir le centre d'une dynamique continentale autour de cette réforme éducative et géographique.

Plusieurs hauts responsables nommés

Au titre des nominations, plusieurs cadres ont été promus au sein du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire. Essiomle Komi a été nommé secrétaire général du ministère, tandis que Talaki Lidao, Hounkanli Kossi Djifa, Yempabou Damitoti, Kpadenou Anani Kodjogan, Beleyi Magnimiwè et Bouab Kpanté accèdent à différentes fonctions de direction. Dans le secteur foncier, Gnazo Méméssilé a été nommé directeur général de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF)..

Jojo

■ Retraites

La CRT met définitivement fin aux paiements en espèces

La modernisation du paiement des pensions franchit une étape décisive au Togo. La Caisse de Retraites du Togo (CRT) a officiellement achevé la migration des pensions vers les comptes bancaires et les portefeuilles Mobile Money, mettant définitivement fin aux paiements en espèces à compter de cette fin septembre 2026.

Annoncée depuis plusieurs mois, la réforme entre désormais dans sa phase d'application complète. Selon la Direction générale de la CRT, l'opération de migration des pensionnés vers des moyens de paiement dématérialisés s'est soldée par une forte adhésion des bénéficiaires. Au terme du processus, 3 440 retraités sur les 3 705 bénéficiaires qui percevaient jusqu'ici leurs pensions en espèces ont accompli les formalités requises, soit un taux d'adhésion de 92,85 %. Ces pensionnés reçoivent désormais régulièrement leurs allocations via leurs comptes bancaires ou leurs comptes Mobile Money.

Cette évolution marque un tournant dans la gestion des pensions de retraite au Togo. Elle vise notamment à renforcer la sécurité des transactions, à simplifier les procédures de paiement et à rapprocher davantage les services publics des usagers grâce aux solutions numériques.

Une suspension temporaire pour les retardataires

La CRT précise toutefois que 265 bénéficiaires, représentant 7,15 % de l'effectif concerné, n'ont pas encore effectué les démarches nécessaires pour intégrer le nouveau dispositif. Conséquence directe : le verse-

ment de leurs pensions est provisoirement suspendu à partir de cette fin du mois de septembre 2026.

Cette suspension n'est cependant pas définitive. L'institution assure que les paiements seront rétablis progressivement dès que les intéressés auront régularisé leur situation auprès des services compétents.

La Caisse invite ainsi les pensionnés concernés à accomplir les formalités requises dans les meilleurs délais afin de pouvoir continuer à bénéficier normalement de leurs prestations.

Une réforme au service de la modernisation

La migration vers les paiements électroniques s'inscrit dans la dynamique de digitalisation des services publics engagée ces dernières années. En remplaçant les paiements physiques par des



solutions bancaires et Mobile Money, la CRT entend améliorer l'efficacité de ses opérations tout en réduisant les contraintes liées aux retraits en espèces. Pour accompagner les bénéficiaires, la Caisse maintient un dispositif d'assistance. Les pensionnés peuvent solliciter des informations complémentaires ou introduire des réclamations via le numéro vert 8220, au siège de la CRT ou auprès des agences régionales.

Une opération largement

réussie

La Direction générale de la CRT s'est félicitée du niveau d'adhésion enregistré et a exprimé sa gratitude envers l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de l'opération. Au-delà des chiffres, cette réforme consacre l'entrée définitive de la gestion des pensions togolaises dans une nouvelle ère, davantage centrée sur la sécurisation des paiements, la rapidité des transactions et l'inclusion financière des retraités.

Junior

SRMT 2027-2031

Le Togo choisit la mobilisation des ressources internes pour financer son développement

Placée sous le sceau de la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, la deuxième réunion technique de concertation État-secteur privé de l'année 2026 a marqué une étape importante dans la stratégie de développement économique du Togo.

Réunis à Lomé, pouvoirs publics et acteurs du secteur privé ont validé la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) 2027-2031 comme cadre de référence des futures réformes fiscales et douanières, tout en réaffirmant leur ambition commune de bâtir une administration plus favorable à l'investissement et à l'entreprise.

" Il revient évidemment à l'État de faciliter le développement du secteur privé. Chacun a compris aujourd'hui que l'ouverture économique doit s'accompagner d'un environnement favorable aux entreprises. "

C'est autour de cette conviction exprimée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, lors du Sommet France-Corée à Séoul en 2024, que s'est ouverte, ce lundi 6 octobre à l'Hôtel 2 Février de Lomé, la deuxième réunion technique de concertation État-secteur privé de l'année 2026.

Présidant les travaux, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a rappelé une orientation devenue centrale dans la gouvernance économique togolaise : l'État ne peut ni ne doit agir seul. Le développement du pays exige désormais une mobilisation conjointe des capitaux, de l'expertise et du savoir-faire du secteur privé afin d'accélérer la transformation économique nationale.

Un dialogue public-privé qui produit des résultats

Avant l'ouverture des travaux techniques, le président du Conseil national du Patronat, Laurent Coami Tamegnon, a salué la régularité et la qualité de ce cadre de concertation qu'il considère comme un instrument essentiel de dialogue économique. Le patronat a notamment exprimé sa satisfaction à la suite de la création de la Commission administrative de recours et de la Commission administrative de règlement des litiges douaniers. Pour les opérateurs économiques, ces nouvelles instances renforcent la sécurité juridique, améliorent la prévisibilité de l'environnement des affaires et contribuent à consolider la confiance entre l'administration et les entreprises.

La SRMT 2027-2031 devient la nouvelle boussole des réformes. Point central de la rencontre, la présentation de la Stratégie de mobilisation des recettes à



moyen terme (SRMT) 2027-2031, approuvée le 29 septembre dernier, a permis de préciser les orientations de la politique fiscale et douanière des prochaines années.

Présentée par Kpobbié Tchasso Stéphane Akaya, secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances, cette stratégie répond à un constat clair : l'écart demeure important entre la pression fiscale actuelle, les normes communautaires et le potentiel réel de mobilisation des ressources du pays.

Pour y remédier, le gouvernement entend élargir l'assiette fiscale, accélérer la digitalisation du recouvrement, rationaliser les dépenses fiscales et renforcer l'efficacité de l'administration tout en préservant la compétitivité des entreprises.

Les projections affichent des ambitions élevées. Les recettes fiscales devraient progresser de 1 043,7 milliards de FCFA en 2026 à 2 109 milliards de FCFA à l'horizon 2031. Une trajectoire que les autorités assurent vouloir atteindre à travers une meilleure mobilisation des ressources plutôt qu'une augmentation de la pression sur les contribuables.

La mise en œuvre de la stratégie sera pilotée par un comité dédié, avec des évaluations intermédiaires prévues en 2029 puis en 2031. La question des partenariats public-privé (PPP) a également occupé une place importante dans les échanges.

Le ministre Essowé Georges

Barcola a appelé à une approche réaliste et rigoureuse, rappelant que les PPP ne constituent ni un financement gratuit ni un mécanisme permettant de contourner les contraintes budgétaires de l'État.

Selon lui, chaque projet doit faire l'objet d'une préparation minutieuse afin de garantir sa viabilité financière et son impact réel sur le développement national. Une économie résiliente dans un environnement international incertain

La conjoncture économique a été présentée par Ahodo Tchamdja, directeur général des Études et Analyses économiques. Son exposé a mis en évidence la résilience de l'économie togolaise malgré un environnement international marqué par des tensions persistantes sur les principaux corridors maritimes mondiaux, notamment dans les zones d'Ormuz et de Bab el-Mandeb.

Face à ces risques, le gouvernement, sous les orientations du Président du Conseil, a choisi de limiter les répercussions de la hausse des cours pétroliers sur les consommateurs, afin de préserver le pouvoir d'achat et la stabilité économique.

Le capital humain, nouvelle priorité de la croissance

Autre dossier majeur inscrit à l'ordre du jour : le développement du capital humain. Le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, a présenté les attentes du gouvernement vis-à-vis du secteur privé dans le cadre de la nouvelle Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

L'objectif est de renforcer l'adéquation entre formation et emploi, tout en mobilisant davantage les entreprises dans la préparation des compétences requises par l'économie de demain.

Un pacte de confiance pour financer le développement

Au-delà des aspects techniques, cette deuxième réunion de concertation a consacré une orientation stratégique forte : dans un contexte de raréfaction des financements concessionnels, le Togo fait le choix de s'appuyer davantage sur ses ressources internes pour financer son développement.

En saluant les avancées réalisées pour améliorer le climat des affaires, en promettant une administration davantage " business friendly " et en appelant les entreprises à investir davantage dans le capital humain, autorités publiques et secteur privé ont esquissé les contours d'un nouveau pacte économique. Le message est clair : davantage de transparence, de prévisibilité et de rigueur du côté de l'État, davantage d'engagement et d'investissement du côté des entreprises.

Une ambition résumée par le ministre Essowé Georges Barcola : une Feuille de route pour définir le cap, une SRMT pour mobiliser les moyens et des PPP pour accélérer la transformation économique. Trois leviers dont la réussite dépendra avant tout de la confiance entre l'État et le secteur privé.

Bernard Afanwoubo

Voyager au Togo

Des procédures plus rapides et mieux adaptées

Le régime togolais des visas évolue. Le Conseil des ministres a adopté un nouveau décret portant sur les conditions de délivrance des visas d'entrée et des cartes de séjour en République togolaise. Une réforme qui intervient dans un contexte marqué par l'intensification et la diversification des mobilités internationales.



Le précédent cadre réglementaire, établi par le décret n° 2022-050/PR du 21 avril 2022, avait déjà engagé une profonde modernisation du système, avec notamment la dématérialisation des demandes et le déploiement d'une plateforme numérique nationale.

Quatre ans plus tard, les autorités estiment nécessaire d'aller

plus loin. Le nouveau texte tient compte de l'évolution des flux migratoires, de la multiplication des motifs de déplacement et du renforcement des impératifs de sécurité liés au contrôle des frontières.

Le décret introduit de nouvelles catégories de visas et apporte un encadrement spécifique à plusieurs formes de mobilité. Les déplacements liés aux activités économiques et professionnelles, aux études, aux échanges culturels ou encore aux situations humanitaires sont désormais mieux pris en compte dans le dispositif réglementaire.

Autre innovation : l'accélération de certaines procédures. Pour plusieurs catégories de visas, les

délais de traitement sont réduits afin de rendre le dispositif plus efficace et plus adapté aux besoins des voyageurs concernés.

La question des données personnelles occupe également une place importante dans cette réforme. La numérisation croissante des procédures impose en effet de renforcer les garanties entourant la collecte, le traitement et la conservation des informations personnelles des demandeurs.

A travers ce nouveau cadre, le Togo cherche donc à trouver un équilibre entre deux impératifs : faciliter les mobilités régulières et renforcer la maîtrise de l'entrée et du séjour des étrangers. Le nouveau régime entend ainsi conjuguer attractivité, efficacité administrative et sécurité.

Jojo

NOUVEAU !
INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

88 66
Coût de l'appel : 2000A

CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG

Éducation à Adakpamé

Togbui LANKLIVI Adjikou 1er offre 1 000 tables-bancs aux écoles publiques

Adakpamé a été le théâtre d'un important événement en faveur de l'éducation ce mardi 6 octobre 2026. Dans l'enceinte du CEG Adakpamé, élèves, parents, enseignants, responsables éducatifs et membres de la communauté se sont réunis autour d'une initiative placée sous le signe de la solidarité et de l'engagement communautaire.

Sa Majesté Togbui LANKLIVI Adjikou 1er, chef traditionnel de Kpota-Colas, a officiellement lancé un programme de dotation de 1 000 tables-bancs destinées aux établissements publics scolaires de son ressort. Pour cette première étape, 500 tables-bancs neufs ont été remis aux autorités éducatives. Cette première livraison devrait contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage dans plusieurs établissements confrontés à un manque de mobilier scolaire. Les 500 tables-bancs restants sont attendus dans le cadre de la poursuite du programme. Au-delà de la fourniture de mobilier scolaire, cette initiative traduit la volonté du chef traditionnel de promouvoir une chefferie engagée dans le développement de sa communauté. Lors de la cérémonie, Togbui LANKLIVI Adjikou 1er a insisté sur l'importance d'une répartition équitable des équipements, afin que les établissements, y compris ceux situés dans les zones les plus éloignées, puissent bénéficier de cette action.



Pour lui, la chefferie traditionnelle doit rester attentive aux préoccupations de la population et contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la recherche de solutions. " La chefferie traditionnelle est toujours à l'écoute de sa population. Elle prend en compte les problèmes de sa communauté et intervient pour trouver des solutions, dans la mesure de ses possibilités ", a-t-il déclaré. Le chef de Kpota-Colas a également présenté cette action comme une continuité des valeurs

transmises par les générations précédentes. " Le partage et l'entraide constituent des valeurs héritées des ancêtres et indispensables au vivre-ensemble ", a-t-il rappelé. Du côté des apprenants, la satisfaction était manifeste. Représentant les élèves, leur porte-parole a souligné l'impact concret de cette dotation sur leur quotidien scolaire. " En nous offrant ces tables-bancs, vous ne nous donnez pas seulement du mobilier en bois. Vous nous offrez le confort, la

dignité et une motivation supplémentaire pour venir à l'école chaque matin ", a-t-elle déclaré. Elle a toutefois profité de l'occasion pour soumettre une autre préoccupation au chef traditionnel : la clôture du CEG Adakpamé, jugée nécessaire pour renforcer la sécurité de l'établissement et des élèves. Une doléance que Sa Majesté Togbui LANKLIVI Adjikou 1er a dit avoir prise en compte, promettant de travailler à sa réalisation. L'initiative a également reçu le soutien des autorités éducatives. Représentant le ministre de l'Éducation nationale, Mme DJANI Kossiwa Mawunyo, Directrice régionale de l'Éducation, a salué une action qui illustre, selon elle, la nécessité d'une mobilisation collective autour de l'école. Elle a rappelé que l'amélioration des conditions d'apprentissage ne saurait reposer exclusivement sur l'État. " L'école est une affaire communautaire. C'est vrai que l'État fait ce qu'il faut, mais les besoins de l'école ne relèvent pas uniquement de la responsabilité de l'État. Les populations, notamment le secteur privé, à travers le partenariat public-privé, peuvent également apporter leur contribution pour améliorer la qualité de l'éducation ", a-t-elle souligné. Elle a par ailleurs invité les autres acteurs communautaires

et leaders locaux à s'inspirer de cette initiative et à apporter, eux aussi, leur contribution au développement du système éducatif. La nécessité de renforcer les équipements scolaires reste une réalité à Adakpamé. AZIAGBEDE Yawo, président de l'Association des Parents d'Élèves du CEG Adakpamé, a témoigné des difficultés rencontrées depuis la rentrée scolaire, notamment en raison de l'augmentation des effectifs. " Dès cette rentrée scolaire, il n'a pas été facile de gérer le flux important d'élèves que nous avons accueillis. Lorsque vous entrez dans nos salles de classe, vous constatez que les enfants sont parfois assis à trois sur un même banc ", a-t-il expliqué. Avec ce programme de 1 000 tables-bancs, Togbui LANKLIVI Adjikou 1er entend donc apporter une réponse concrète à l'un des besoins urgents des établissements scolaires de sa juridiction. Au-delà des chiffres, cette initiative constitue un message fort : l'éducation est une responsabilité partagée. En contribuant à améliorer le cadre d'apprentissage, la chefferie traditionnelle entend jouer pleinement son rôle aux côtés de l'État, des parents et de l'ensemble de la communauté pour offrir aux élèves de meilleures conditions de réussite.

Lord Germann

Filière riz

La CEA veut accélérer les connexions d'affaires entre PME Ouest-africaines

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) veut rapprocher les entreprises ouest-africaines pour renforcer la chaîne de valeur régionale du riz. Réunis les 28 et 29 septembre 2026 dans le cadre du Programme d'activation de la chaîne de valeur du riz, des Organisations d'appui aux entreprises (OAE) et des petites et moyennes entreprises (PME) travaillent à transformer les analyses économiques en opportunités commerciales et en partenariats concrets.

L'initiative, portée par le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, s'inscrit dans le cadre de la Plateforme Mise en Relation des Entreprises d'Afrique de l'Ouest (PMREAO) et du Programme régional de la CEDEAO pour le riz. L'objectif est de rapprocher les différents maillons de la filière : producteurs, transformateurs, acheteurs, prestataires de services et acteurs financiers. À travers ces connexions, la CEA entend faciliter la conclusion de partenariats commerciaux et renforcer les échanges de riz et de produits dérivés au sein de la région. L'approche s'appuie notamment sur les travaux analytiques récents de la CEA consacrés aux chaînes de valeur du riz et du cacao entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi que sur l'analyse des effets des perturba-

tions géopolitiques sur les économies ouest-africaines. En amont des rencontres, la CEA a consulté plus de 150 PME du secteur du riz. Ces échanges ont permis d'identifier plusieurs contraintes qui limitent encore l'expansion des entreprises, notamment l'accès au financement, aux marchés, aux capacités de transformation et aux opportunités de commerce transfrontalier. Le programme cherche ainsi à dépasser le stade du diagnostic pour déboucher sur des transactions et des partenariats. " Les sessions des 28 et 29 septembre sont conçues pour générer des résultats commerciaux tangibles ", a déclaré Amadou Diouf, Chef de la Section des initiatives sous-régionales de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, s'exprimant au nom de Ngone Diop, Directrice du Bureau sous-

régional. Parmi les résultats recherchés figurent de nouvelles mises en relation entre PME, acheteurs et transformateurs, mais également avec les établissements et prestataires de services financiers. Des lettres d'intention, protocoles d'accord et autres accords commerciaux pourraient également découler des échanges. La CEA entend parallèlement renforcer les capacités des Organisations d'appui aux entreprises afin qu'elles puissent mieux accompagner les PME dans leur accès aux marchés régionaux. L'accent est notamment mis sur la connaissance des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et par les différents cadres de politique commerciale régionale. Avec un réseau de plus de 500



OAE et PME réparties dans les États membres de la CEDEAO, la PMREAO veut jouer un rôle d'intermédiaire entre les entreprises et faciliter la constitution de partenariats à l'échelle régionale. L'un des enjeux du programme sera de maintenir la dynamique au-delà des deux jours de rencontres. Un mécanisme de suivi sur 90 jours est ainsi prévu pour accompagner les partenariats identifiés et mesurer la concrétisation des opportunités commerciales. À moyen terme, l'initiative vise à

renforcer l'offre régionale de riz et à accroître les échanges intrarégionaux. Elle s'inscrit également dans une problématique plus large de résilience alimentaire, alors que les économies ouest-africaines cherchent à réduire leur exposition aux perturbations des marchés internationaux. En rapprochant les PME, les acheteurs, les transformateurs et les acteurs financiers, la CEA veut ainsi faire de la chaîne de valeur du riz un terrain concret d'intégration économique régionale.

Valère

Lisez et faites lire votre journal Eco & Dev tous les vendredis dans les kiosques

UEMOA

ShafDB lance son premier emprunt obligataire durable

La Banque de Développement Shelter Afrique (ShafDB) franchit une nouvelle étape dans sa transformation en annonçant le lancement de sa première émission obligataire durable d'un montant de 60 milliards FCFA (environ 100 millions de dollars).

Cette opération vise à mobiliser des ressources en monnaie locale afin de financer des projets de logements abordables, durables et économes en énergie dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'opération est pilotée par CGF Bourse à Dakar en qualité d'Arrangeur Chef de File. Elle bénéficie du soutien de partenaires de premier plan, notamment la Société financière internationale (IFC) et Ecobank Group, via Ecobank Sénégal, qui interviennent comme investisseurs d'ancrage. L'émission est structurée en deux tranches : une première maturité de cinq ans rémunérée à 6,10 % et une seconde de sept ans offrant un rendement de 6,30 %. La période de souscription est ouverte du 7 au 30 octobre 2026. " Notre ambition n'est pas simplement de lever des capitaux, mais de bâtir une plateforme de financement plus diversifiée et plus résiliente pour le logement et le développement urbain à travers l'Afrique ", souligne Nabil Mahfoudh, Directeur de la Trésorerie de Shelter Afrique Development Bank. Selon lui, le renforcement de la présence de l'institution sur les marchés financiers ouest-africains permettra de

connecter davantage l'épargne locale aux besoins urgents de développement de la région, tout en offrant des financements dans la même devise que celle perçue par les promoteurs immobiliers.

Une stratégie de transformation à l'échelle continentale

Cette levée de fonds s'inscrit dans la profonde mutation engagée par ShafDB depuis sa transformation en banque multilatérale de développement panafricaine. L'institution entend renforcer son impact dans ses 44 États membres en élargissant ses capacités d'intervention et en diversifiant ses sources de financement. Au-delà des marchés internationaux, ShafDB mise désormais davantage sur les marchés de capitaux africains afin de mobiliser des ressources locales, attirer de nouveaux partenaires financiers et consolider sa base de capital. Une stratégie jugée essentielle pour répondre à l'ampleur du déficit de financement du logement et des infrastructures urbaines sur le continent.

Réduire le risque de change grâce aux financements en monnaie locale

Dans l'espace UEMOA, le déficit de logements demeure l'un des principaux défis du développement urbain. Selon les estimations relayées par le Groupe de la Banque mondiale, la région accuse un manque d'environ 3,5 millions de logements, tandis que près de 250 000 nouvelles unités doivent être construites chaque année pour accompagner la croissance démographique et l'urbanisation. En privilégiant les financements en monnaie locale, ShafDB cherche à apporter une réponse adaptée aux réalités du marché. Cette approche permet de mieux aligner la devise des prêts avec celle des revenus générés par les projets immobiliers, réduisant ainsi l'exposition des promoteurs aux fluctuations des taux de change, un enjeu critique pour les investissements de long terme.

Un cadre de financement durable validé par les marchés

Pour préparer cette première émission durable, ShafDB a travaillé avec le Global Green Growth Institute (GGGI) à l'élaboration d'un cadre de financement durable destiné à encadrer l'utilisation des fonds levés. Ce dispositif a obtenu une opinion favorable de S&P Global, renforçant la crédibilité de l'institution auprès des investisseurs et attestant de son alignement avec les standards internationaux



des obligations vertes et sociales. L'opération a également reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA), une étape réglementaire déterminante pour son lancement.

Mobiliser l'épargne africaine pour le développement

Au-delà de son objectif de financement du logement, cette émission s'inscrit dans la dynamique de la Nouvelle Architecture Financière Africaine pour le Développement (NAFAD), portée par le Consensus d'Abidjan. Celle-ci encourage une mobilisation accrue de l'épargne africaine et le développement des marchés de capitaux régionaux afin de compléter les financements extérieurs. Forte d'une solide expérience sur les marchés financiers du continent, ShafDB

a déjà réalisé onze émissions obligataires en Afrique. Sa plus récente opération remonte à avril 2022 au Nigeria, où elle avait mobilisé 46 milliards de nairas, soit près de 110 millions de dollars.

Un signal fort pour le financement du logement durable

Avec cette première émission obligataire durable en Afrique de l'Ouest, ShafDB affirme sa volonté de devenir un acteur majeur de la mobilisation des capitaux africains au service du logement et du développement urbain. Une initiative qui pourrait contribuer à renforcer l'offre de logements abordables dans la région tout en favorisant l'essor d'un financement plus durable, plus inclusif et mieux adapté aux réalités économiques africaines.

Jojo

Commerce numérique par le biais de la plateforme Africa Trade Gateway
Afreximbank et l'EABC renforcent l'accès des entreprises d'Afrique de l'Est

La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et l'East African Business Council [le Conseil des entreprises d'Afrique de l'Est] (EABC) ont signé l'accord d'agence relatif à " Africa Trade Gateway " [Passerelle commerciale africaine] (ATG), qui permet de relier les entreprises de la région, notamment les PME et les grands exportateurs, au marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), fort de 300 millions de consommateurs, ainsi qu'au marché plus large de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui compte 1,3 milliard de consommateurs, grâce au commerce numérique.

Cet accord a été signé récemment lors du premier Forum des PDG et de l'investissement d'Afrique de l'Est, qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya, marquant ainsi une étape importante dans la collaboration en cours entre les deux organisations. L'EABC s'emploie activement à promouvoir l'écosystème numérique auprès de ses membres et à les accompagner dans leur intégration. Ce partenariat associe ainsi le réseau régional d'entreprises de l'EABC aux services de commerce numérique de l'ATG afin d'aider les entreprises à trouver des acheteurs et des fournisseurs vérifiés à travers l'Afrique et au-delà, à accéder à des informations sur leurs partenaires commerciaux et à bénéficier de solutions de financement et de paiement. Ce partenariat, qui revêt une importance particulière pour l'Afrique de l'Est et l'ensemble du continent, permet à l'East African Business Council

d'intégrer un réseau grandissant d'institutions africaines d'appui au commerce qui collaborent pour permettre aux entreprises de trouver des opportunités au-delà de leurs marchés régionaux. Le renforcement de ces liens contribuera à permettre à un plus grand nombre d'entreprises de se développer à l'échelle transfrontalière et de tirer parti des possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). M. Haytham El Maayergi, Vice-président exécutif, Global Trade Bank, Afreximbank, a déclaré : " Le commerce repose sur les relations, mais pour de nombreuses entreprises, l'identification des partenaires de confiance et l'accès aux services adaptés pour commercer au-delà des frontières peuvent constituer un défi de taille. L'Africa Trade Gateway est conçue pour combler ce fossé en mettant les entreprises en relation avec des acheteurs, des fournisseurs et des institutions financiè-

res de confiance, ainsi qu'avec les services dont elles ont besoin pour transformer les opportunités en transactions concrètes. Notre collaboration avec l'EABC aide un grand nombre d'entreprises d'Afrique de l'Est à accéder à de nouveaux marchés avec plus de confiance. En tirant parti des réseaux de confiance et des services numériques disponibles via l'Africa Trade Gateway, les entreprises peuvent nouer des liens fructueux, saisir de nouvelles opportunités et participer plus activement à l'économie numérique africaine en pleine croissance. À mesure que les entreprises parviennent à établir des contacts fructueux et à développer leurs échanges commerciaux, le réseau se renforce, créant ainsi un cercle vertueux d'opportunités et de croissance à l'échelle du continent ". Dans son allocution, M. Ahmed Farah, Directeur général de l'East African Business Council, a déclaré : " L'EABC



Photo de famille

donne aux entreprises d'Afrique de l'Est les moyens d'agir en leur fournissant des informations sur les opportunités de marché offertes par la ZLECAf, les règles d'origine, les concessions tarifaires, les procédures douanières et les exigences en matière d'exportation, en plus d'un accompagnement sur mesure concernant l'entrée sur le marché et la préparation à l'exportation. En tant que partenaire du corridor commercial, l'Africa Trade Gateway (ATG) d'Afreximbank, l'EABC met les entreprises en relation avec l'écosystème, leur permettant ainsi d'accéder à des services de mise en relation entre entreprises et à des solutions de financement du commerce susceptibles de faciliter les échanges intra-africains dans le cadre de la ZLECAf. " L'Africa Trade Gateway (ATG) est l'écosystème de commerce numérique phare d'Afreximbank, qui met en relation des entreprises, des institutions financières et des partenaires com-

merciaux à travers l'Afrique et au-delà. À partir d'une plateforme unique et intégrée, l'ATG relie les entreprises à des partenaires de confiance et à des services facilitant le commerce - financement du commerce, paiements, conformité, logistique et intelligence de marché - afin de faciliter les transactions transfrontalières. Lancée en juin 2023, l'ATG est désormais présente dans plus de 45 pays africains, reliant 45 institutions de soutien au commerce, 110 banques commerciales et 25 000 entreprises vérifiées, avec un portefeuille d'opportunités de 4,5 milliards de dollars US couvrant les produits de base, les minerais, le pétrole et le gaz, les produits de grande consommation et d'autres produits fabriqués en Afrique. En regroupant les services nécessaires au commerce, l'ATG aide les entreprises à commercer avec davantage de confiance, d'efficacité et à plus grande échelle.

Junior

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Siège: Bè-Beach, dans le von en face de celle allant vers le Centre Communautaire de Bè

Directeur de Publication

GADAH Komi M

(228) 90 30 85 10

Rédacteur en Chef

AFAWOUBO Bernard

(228) 90 90 49 83

Secrétaire à la rédaction

OBYMPE Kodzo Xolanyo

96 28 15 43

Journalistes reporters

AHOSSOU Kodjovi

98 26 24 00

ANOWODJI Messenh

70 40 16 74

Imprimerie

La Colombe

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Correspondants régionaux

Valère Massé

90 72 50 84

Junior

90 43 40 68

Graphiste

Anowodji Messenh

70 40 16 74

N° 0383 du 09 Octobre 2026

Reconnaissance mondiale

Robert Dussey reçoit le prix de " Global Minister of the Year "

Le Togo engrange un nouveau succès diplomatique sur la scène internationale. À New York, en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères, Professeur Robert Dussey, a reçu le prestigieux prix " Global Minister of the Year " décerné par l'initiative Most Influential People of African Descent (MIPAD).

Une distinction qui récompense son leadership diplomatique et l'engagement du Togo en faveur d'un multilatéralisme plus juste et plus inclusif.

La diplomatie togolaise vient de franchir une nouvelle étape dans sa reconnaissance internationale. Lors de la semaine de célébration organisée par le programme Most Influential People of African Descent (MIPAD) à New York, le ministre togolais des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Professeur Robert Dussey, a été intronisé au prestigieux " Most Influential 100 Hall of Fame " et distingué comme " Global Minister of the Year ".

Cette récompense, attribuée à des personnalités dont l'influence dépasse largement les frontières de leur pays, vient consacrer



Photo de famille

plusieurs années d'engagement diplomatique du chef de la diplomatie togolaise en faveur de la paix, du dialogue politique et de la promotion des intérêts africains sur la scène mondiale.

Une distinction qui honore l'action du Togo

Au-delà de la reconnaissance individuelle, ce prix met en lumière

le rôle croissant du Togo dans les grands débats internationaux. Les organisateurs ont notamment salué les initiatives portées par Robert Dussey sur les questions de réforme de la gouvernance mondiale, son implication dans la médiation et la résolution de crises, ainsi que sa vision d'une Afrique davantage maîtresse de son destin.

La distinction souligne également

la contribution au cœur de l'action extérieure du pays.

Un appel à poursuivre le combat pour la justice et l'inclusion. En recevant son trophée, le Professeur Robert Dussey a dédié cette reconnaissance au peuple togolais, au Président du Conseil, à l'Union africaine, au Groupe africain auprès des Nations unies ainsi qu'aux organisations de la société civile engagées dans la défense des droits des personnes d'ascendance africaine.

Le chef de la diplomatie togolaise a estimé que cette distinction constitue avant tout une responsabilité supplémentaire, appelant à poursuivre les efforts en faveur de la paix, de l'inclusion et d'une meilleure prise en compte des préoccupations du Sud global dans les instances internationales.

Avec cette consécration, le Togo confirme son ambition de s'imposer comme une voix influente dans les débats mondiaux et de porter, aux côtés des nations africaines, les enjeux de justice, d'équité et de réforme de la gouvernance internationale.

Lord Germann

Pollution plastique

Le Togo prépare une réforme de son cadre législatif

Près de quinze ans après l'adoption de sa première réglementation contre la pollution plastique, le Togo engage une réflexion sur l'adaptation de son cadre juridique aux réalités actuelles. Réunis à Lomé les 2 et 3 octobre 2026, parlementaires, élus locaux, experts et acteurs de la société civile ont examiné les limites du dispositif existant et exploré des solutions pour renforcer la prévention, la collecte et la valorisation des déchets plastiques.

Organisé par l'Assemblée nationale avec l'appui de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le séminaire a rassemblé des députés, des sénateurs, des maires, des spécialistes de l'environnement ainsi que plusieurs organisations engagées dans la gestion durable des déchets.

L'ambition affichée est de doter le pays d'outils législatifs plus efficaces pour répondre à une pollution qui continue d'exercer une forte pression sur les villes, les écosystèmes et la santé publique.

Depuis 2011, le Togo dispose d'un dispositif réglementaire destiné à limiter la pollution liée aux matières plastiques. Toutefois, l'expérience acquise au cours des dernières années montre que plusieurs défis persistent, notamment dans les domaines de la collecte, du traitement et de la gestion des déchets.

Les participants ont ainsi passé en revue les enseignements tirés de la mise en œuvre du décret de 2011 ainsi que les expériences développées à Lomé et dans les autres régions du pays.

L'exercice vise à évaluer l'efficacité des mesures actuelles et à identifier les ajustements né-

cessaires pour faire face à l'évolution des modes de consommation et à l'augmentation des déchets plastiques.

Pour N'Ladon Nadjo, président de la Commission de l'environnement et des changements climatiques de l'Assemblée nationale, ce séminaire constitue avant tout un cadre de réflexion collective.

" Ces deux journées nous offrent l'occasion de confronter les expériences, d'identifier les obstacles et de dégager des pistes concrètes : réduire les déchets à la source, améliorer leur collecte, encourager leur valorisation et accompagner les changements de pratiques ", a-t-il souligné.

Au cœur des échanges, un constat s'est imposé : la lutte contre la pollution plastique ne peut se limiter à la gestion des déchets une fois produits.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'agir dès la conception et la mise sur le marché des produits plastiques en encourageant des modes de production et de consommation plus responsables. La question de la responsabilité des producteurs, du rôle des collectivités territoriales et de l'engagement citoyen a également occupé une

place importante dans les débats.

Cette approche préventive apparaît aujourd'hui comme un levier essentiel pour réduire durablement les quantités de déchets générés.

Une urgence mondiale aux répercussions locales

Intervenant au nom de la représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au Togo, Bakary Junior Bamba a rappelé l'ampleur du phénomène à l'échelle internationale.

Selon les données présentées, plus de 500 millions de tonnes de plastique ont été consommées dans le monde en 2024, dont près de 400 millions destinées à devenir rapidement des déchets.

Sans action ambitieuse, leur volume pourrait presque tripler à l'horizon 2060.

Pour les participants, ces chiffres illustrent la nécessité pour les États de renforcer leurs politiques publiques afin d'anticiper les conséquences environnementales, économiques et sanitaires de cette pollution.

Le Togo, un laboratoire législatif de la Francophonie



La table d'honneur

La secrétaire générale parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Amélia Lakrafi, a salué l'engagement du Togo dans l'appropriation des instruments juridiques promus par l'organisation. Le pays s'est notamment distingué en adoptant en 2025 une loi sur les changements climatiques inspirée des corpus législatifs de la Francophonie, consolidant ainsi sa position parmi les États les plus engagés dans les réformes environnementales en Afrique francophone.

À l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée nationale, Komi Selom Klassou, a appelé à une mobilisation collective contre la pollution plastique. Selon lui, l'efficacité des futures mesures dépendra de la capacité des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, du secteur privé et des organisations de la société civile à agir de manière concertée.

" En vue de juguler ce fléau qu'est la pollution plastique, les représentants du peuple et ceux des territoires, les pouvoirs pu-

blics et les organisations de la société civile doivent travailler de concert ", a-t-il déclaré.

Vers une nouvelle génération de politiques de gestion des déchets

Au terme des deux journées de réflexion, les recommandations formulées devraient alimenter les futurs travaux législatifs et contribuer à l'amélioration des stratégies nationales de prévention, de collecte, de recyclage et de valorisation des déchets plastiques. Au-delà d'une révision des textes, l'enjeu est de mettre en place un dispositif plus cohérent, mieux adapté aux réalités locales et capable d'accompagner la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Pour le Togo, le défi consiste désormais à transformer les orientations issues de ce dialogue en mesures concrètes afin de réduire durablement l'empreinte du plastique sur les territoires et d'encourager des pratiques plus responsables à tous les niveaux de la société.

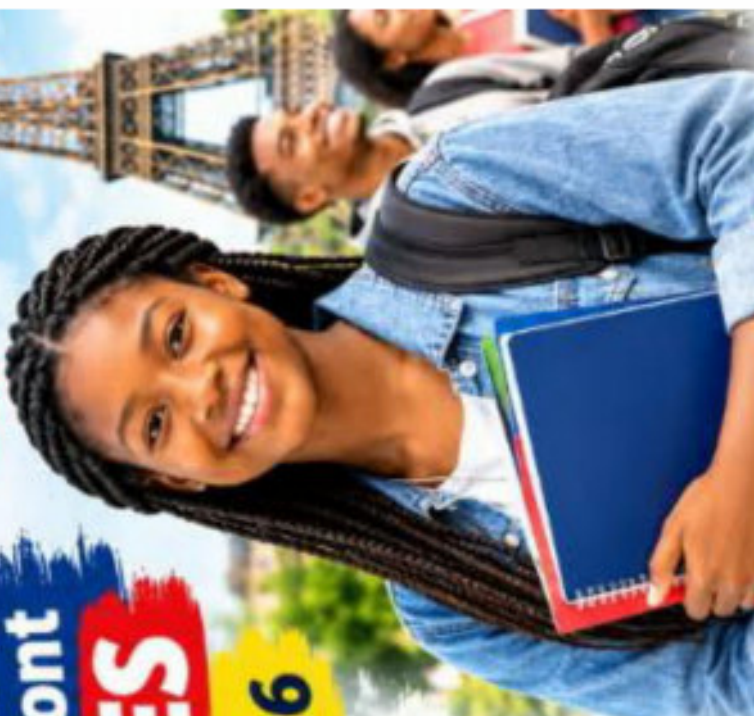
Bernard Afanwoubou



HORIZONNEWS
Agence de Voyage
*Voyager n'est plus un rêve
mais une réalité*

Étudier à l'étranger

Les admissions sont OUVERTES
à partir du **1er octobre 2026**
Pour l'année scolaire **2026-2027**



Faites nous confiance pour un avenir meilleur de vos enfants

Nous vous accompagnons dans votre procédure de

CAMPUS FRANCE

Nos services

- Constitution du dossier Campus France
- Accompagnement pour le visa
- Orientation et suivi dans les universités
- Préparation au départ et conseils pratiques



Étudier en France
Un choix d'avenir !

FRANCE
RUSSIE
EUROPE

Contactez-nous dès aujourd'hui !

90 90 03 16 / 99 86 99 72

Lomé, Togo

Ensemble pour la réussite de vos projets !

13ans
à vos côtés.



Moov Money

SoyiMavô